

Étude de planification énergétique territoriale au sein du Pays de Brest

Fiche Lauréat Appel à Projets Planification énergétique

Informations clés

Porteurs du projet

Les EPCI du Pays de Brest



Soutiens

- DREAL
- ADEME Bretagne
- Région Bretagne



Partenaires

Ener'gence, Solagro, Bureau d'étude Inddigo, Énergies Ouvertes, Hespul



Plan de financement

166 000 € répartis de la façon suivante :

- Région : 56 000 €
- ADEME : 42 000 €
- Banque des territoires : 41 000 €
- Fonds propres : 27 000 €

Bilan en chiffres

- 6 ateliers stratégiques
- 7 ateliers thématiques
- 11 études de préféabilité

Durée du projet

2 ans (2020 à 2022)

Séminaire de restitution de l'étude, le 1^{er} mars 2023 ©Pays de Brest

Éléments de contexte

Le Pays de Brest compte 7 EPCI, 103 communes et 420 000 habitant-es. Les collectivités de ce territoire, situé à la pointe du réseau électrique, sont engagées de longue date dans des politiques de transition énergétique. Alors que la position géographique du territoire le rend particulièrement sensible aux enjeux énergétiques, sa production d'énergie renouvelable représente cependant seulement 11 % de sa consommation énergétique. Afin de favoriser le développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), le Pays de Brest a lancé en 2020 une étude sur la planification énergétique du territoire. Elle a permis d'identifier le potentiel de développement des filières EnR&R et de définir des objectifs et des priorités pour l'horizon 2030.

Contexte local

Les 7 EPCI du Pays de Brest sont engagés dans des démarches PCAET (Plan Climat Énergie Territorial), avec un objectif partagé de développer les énergies renouvelables sur le territoire. De plus, le SCoT du Pays de Brest est en cours de révision avec pour ambition de mieux prendre en compte l'énergie dans les documents de planification du territoire.

Soutien technique et financier

Ce projet est lauréat en 2019 de l'appel à projets Planification énergétique, diffusé dans le cadre de la stratégie régionale *Ambition Climat Énergie* portée par la Région, l'ADEME et la DREAL afin d'accélérer la transition énergétique en Bretagne.

L'étude, coordonnée par le bureau d'étude Inddigo, a réalisé un diagnostic du territoire qui a servi de base à la construction d'objectifs propres à chaque EPCI et à l'élaboration d'un plan d'actions commun à l'échelle du Pays de Brest.

Diagnostic

L'état des lieux énergétique

Les données de production et de consommation énergétique utilisées dans les PCAET des EPCI du Pays de Brest dataient de 2010. Grâce à l'étude, elles ont été mises à jour et ont ainsi souligné l'augmentation de la production d'énergie renouvelable et de la consommation énergétique entre 2010 et 2019. Ces augmentations ne permettent pas d'inscrire le territoire sur une trajectoire de neutralité carbone. Pour atteindre les objectifs nationaux de production d'EnR par rapport à la consommation (32 %), il faudrait presque doubler la production actuelle et fortement baisser la consommation d'ici 2030.

L'analyse du potentiel de développement

L'analyse a également mis en lumière l'importance du potentiel de développement de l'énergie photovoltaïque et de la méthanisation. L'analyse indique également que la filière bois énergie (principale source actuelle de production d'EnR sur le territoire) peut poursuivre son développement sous réserve d'une sécurisation de l'approvisionnement en ressource bois.

Enfin, alors qu'il recommande d'explorer davantage les pistes qu'offrent la géothermie et le solaire thermique, le rapport du bureau d'étude souligne les limites de l'expansion du parc éolien existant, notamment liées aux contraintes militaires du territoire. Au-delà des quelques sites identifiés comme favorables au développement de l'éolien, l'étude suggère que l'augmentation de la production d'énergie éolienne pourrait passer par un *repowering* (remplacement du parc par des éoliennes plus performantes) des parcs éoliens existants.

Définition des objectifs propres à chaque EPCI

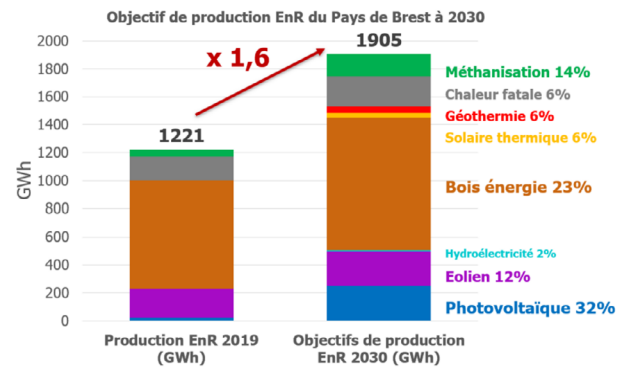
À la suite du diagnostic, des ateliers ont été réalisés dans chaque EPCI pour confronter le diagnostic avec les ambitions de leurs PCAET. Ils ont permis de réajuster les objectifs des territoires et de déterminer les filières et les projets prioritaires.

Les ateliers se sont structurés autour de groupes de travail par filière afin d'identifier les enjeux, les freins et les leviers de chaque filière jugée prioritaire.

L'exercice a permis d'aboutir à des objectifs chiffrés pour 2030, avec notamment la multiplication par 12 de la production d'énergie photovoltaïque à l'échelle du Pays de Brest, et par 3 de la méthanisation. Cette nette accélération sur le photovoltaïque et la méthanisation s'accompagne d'un objectif

de poursuite de la progression du développement de la filière bois énergie, éolienne et de récupération de la chaleur fatale.

Les objectifs définis à l'échelle du Pays de Brest cachent des différences entre les EPCI liées au contexte environnemental, politique, social et économique. Ainsi, alors que la volonté de développement des filières photovoltaïques et bois énergie est partagée entre les territoires, la méthanisation, l'éolien et la chaleur fatale n'apparaissent pas partout comme une priorité.



Trajectoire de développement des EnR sur le Pays de Brest à 2030 par filière.
Source : étude de Planification énergétique sur le Pays de Brest, décembre 2022

Construction d'un plan d'actions commun

Le Pays de Brest et ses prestataires ont ensuite organisé 6 autres ateliers thématiques auxquels ont été conviés l'ensemble des EPCI ainsi que les acteurs locaux de l'énergie. Ils se sont tenus en visio-conférence sur les sujets suivants :

- la chaleur collective
- les EnR agricoles
- les grands projets EnR
- la filière bois
- le gisement diffus
- les projets EnR des collectivités

En amont, les organisateur-rices ont identifié des pistes d'actions que les participant-es ont alors priorisées puis détaillées à l'aide de fiches actions. Ces dernières ont notamment permis d'identifier le porteur du projet et ses partenaires, de définir le calendrier et de préciser le contenu de l'action.

Les fiches actions ont ensuite été utilisées pour constituer un plan d'actions à l'échelle du Pays de Brest porté par les différents acteurs du territoire (pays, EPCI et Énergie).

Les études de pré-faisabilité

Afin de fournir des éléments opérationnels pour la mise en œuvre des objectifs des territoires, des études de pré-faisabilité ont été réalisées dans la plupart des EPCI. Elles ont couvert des

projets de différentes filières : réseaux de chaleur bois, projets de thalasso thermie, photovoltaïque en toiture et éolien.

La planification énergétique à l'échelle du pays

Les EPCI du Pays de Brest ont mutualisé cette étude de planification énergétique en se reposant sur le pôle métropolitain du pays. Cette échelle d'analyse permet à la fois d'apporter une vision complète des sources, des potentiels de production et de consommation énergétique du territoire et d'associer en complémentarité les territoires ruraux, urbains et périurbains. L'échelle d'analyse est aussi en cohérence avec l'échelle du SCoT, actuellement en cours de révision.

Ce projet a montré que l'analyse à l'échelle du pays va de pair avec une territorialisation des constats, stratégies et objectifs. À la suite des ateliers, les participant-es ont jugé pertinent que le pays poursuive son travail sur le développement EnR, notamment sur la structuration des filières (filière bois), l'animation de groupes de travail et la centralisation des retours d'expériences.

Facteurs de réussites

- Qualité du bureau d'étude
- Implication du porteur de projet (superviser le bureau d'étude, s'assurer de l'implication et du portage des EPCI)
- Capacité d'ajustement (calendrier et priorités) selon l'évolution de l'étude et le contexte de crise sanitaire

Témoignage

En croisant les objectifs, les moyens et les opportunités, cette étude a permis de clarifier la visibilité des potentiels énergétiques, mais également de monter en compétence à travers la mobilisation des participant-es. Nous avons désormais les outils pour agir !

Mickaël Kerneis, Vice-président à la transition écologique du Pays de Brest

Perspectives

L'exercice a permis une acculturation des élu-es des collectivités par leur mobilisation aux ateliers de co-décision, qui ont permis de dessiner la vision énergétique de demain pour le territoire. Le Pays de Brest travaille désormais avec les EPCI pour les aider à s'approprier les résultats de l'étude (analyse des projets en cours, intégration dans les démarches de planification) et à poursuivre les questionnements sur la trajectoire énergétique de leur territoire. Les données collectées lors de cette étude serviront d'appui aux communes et à leur EPCI, dans l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables prévues par la loi du 10 mars 2023.

EN SAVOIR PLUS

Le site du Pays de Brest

- pays-de-brest.fr/energie-climat/67-actualites/607-semi-naire-de-restitution-de-l-etude-de-planification-energetique

Le site de la stratégie Ambition Climat Énergie

- ambition-climat-energie.bzh



CONTACTS

Pays de Brest

- Anne Jaffrelot, Chargée de mission transition écologique
anne.jaffrelot@pays-de-brest.fr

Région Bretagne

- Anne Boulet-Couët, Chargée des politiques de planification énergétique
anne.couetil@bretagne.bzh

ADEME Bretagne

- Renaud Michel, Coordinateur du pôle Transition Énergétique
renaud.michel@ademe.fr